



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 mai 2026

Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice, poursuit le renforcement historique du nombre de magistrats : 441 nouveaux postes proposés aux jeunes magistrats de la promotion 2024 de l'École nationale de la magistrature.

441 postes ont été proposés aux auditrices et auditeurs de justice de la promotion 2024 de l'École nationale de la magistrature. Dans les prochaines semaines, ces nouveaux magistrats rejoindront les 36 cours d'appel et les 164 tribunaux judiciaires de France afin de renforcer très concrètement le fonctionnement quotidien de la Justice.

Cela traduit concrètement l'ambition portée par le Président de la République Emmanuel MACRON, et le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Gérald DARMANIN, de réarmer durablement la Justice française et s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice 2023-2027 qui prévoit le recrutement historique de 1 500 magistrats supplémentaires, 1 800 greffiers et 1 100 attachés de justice.

L'objectif est clair : renforcer durablement les juridictions, réduire les délais de jugement et améliorer la prise en charge des justiciables et des victimes partout sur le territoire.

Cette promotion de magistrats jeunes diplômés viendra renforcer de nombreuses juridictions partout sur le territoire et notamment :

- 13 magistrats au tribunal judiciaire de Créteil,
- 14 magistrats au tribunal judiciaire de Meaux,
- 12 magistrats au tribunal judiciaire de Bobigny,
- 12 magistrats au tribunal judiciaire d'Évreux,
- 35 magistrats sur le ressort de la Cour d'appel de Douai, répartis entre la cour d'appel et plusieurs juridictions particulièrement sollicitées : Béthune, Dunkerque, Valenciennes, Cambrai, Arras ou encore Saint-Omer,
- 16 magistrats sur le ressort de la Cour d'appel de Basse-Terre, répartis entre la cour d'appel de Basse-Terre, le tribunal judiciaire de Basse-Terre et celui de Pointe-à-Pitre.

Ces affectations traduisent également la priorité donnée aux territoires confrontés à une forte activité judiciaire.

Les promotions de l'École nationale de la magistrature atteignent désormais des niveaux inédits, avec des effectifs historiquement élevés pour répondre aux besoins des juridictions. En 2025, le nombre d'inscrits aux concours de l'École nationale de la magistrature (ENM) a atteint un record avec 3 894 candidats. 1 202 auditeurs de justice sont actuellement en formation initiale à l'École nationale de la magistrature.

Retrouvez liste complète des postes proposés aux nouveaux magistrats : [ici](#)

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau presse et veille du ministère : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse